

■ **DATE ET LIEU**

Mardi 19 décembre 2017  
15h30 - 20 h  
Université Saint-Louis – Bruxelles  
Salle des examens  
Boulevard du Jardin Botanique, 43 - 1000 Bruxelles

■ **FRAIS D'INSCRIPTION**

**160€ HTVA** (195€ TTC) : je m'inscris à l'après-midi d'étude et reçois l'ouvrage « *Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Commentaire article par article* » (1280 p.).

**83€ HTVA** (100€ TTC) : je suis avocat stagiaire ou étudiant, je m'inscris à l'après-midi d'étude et reçois l'ouvrage « *Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Commentaire article par article* » (1280 p.).

■ **INSCRIPTIONS**

Uniquement en ligne : [www.larciergroup.com](http://www.larciergroup.com)  
> Formations

■ **DOCUMENTATION**

Les participants recevront l'ouvrage « *Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Commentaire article par article* » (1280 p.).

■ **FORMATION PERMANENTE**

Les demandes sont en cours afin d'obtenir les points de formation auprès d'avocats.be et la prise en charge par l'IFJ.

■ **PUBLICS VISÉS**

Avocats, magistrats, juristes

■ **RENSEIGNEMENTS**

Larcier Formation  
[formation@larciergroup.com](mailto:formation@larciergroup.com)  
Numéro gratuit : 0800 39 067



Scannez et  
inscrivez-vous



# La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne

Questions choisies



Mardi 19 décembre 2017  
Bruxelles

Le 1<sup>er</sup> décembre 2009 entrait en vigueur le Traité de Lisbonne. La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne acquérait, par ce biais, une **valeur juridiquement contraignante**.

Anno 2017, **le droit « vivant » de cette Charte est bien étoffé** : la production prétorienne dédiée à la Charte est aujourd'hui suffisamment abondante pour que la nécessité s'impose de la rendre d'avantage « visible », non seulement à l'égard des académiques et des chercheurs, mais aussi, et peut-être même surtout, à l'égard des plaideurs et des juges.

C'est à cette ambition que s'est astreinte une équipe franco-belge de soixante-quatre spécialistes, dirigée par les professeurs Fabrice Picod (Université Paris II Panthéon-Assas) et Sébastien Van Drooghenbroeck (Université Saint-Louis – Bruxelles). De ce travail collectif, il est ressorti un « **Commentaire article par article** », publié aux éditions Bruylant dans la collection « Droit de l'Union européenne ».

L'après-midi d'étude, organisée à l'occasion de la sortie de l'ouvrage, présente **les thèmes les plus actuels du droit européen de la protection des droits de l'Homme**.

- 15h30 ■ **Accueil des participants**
- 16h00 ■ **Introduction des travaux**  
Fabrice PICOD, *Professeur de droit public à l'Université Paris II Panthéon-Assas, Chaire Jean Monnet*, et Sébastien VAN DROOGHENBROECK, *Professeur ordinaire à l'Université Saint-Louis – Bruxelles et Assesseur au Conseil d'État de Belgique*
- 16h15 ■ **La dignité, principe ou droit ?**  
Claire VIAL, *Professeur de droit public à l'Université de Montpellier, Directeur de l'Institut de droit européen des droits de l'Homme*
- 16h30 ■ **Les paradoxes du droit à la protection des données personnelles dans l'Union européenne**  
Romain TINIÈRE, *Professeur de droit public à l'Université Grenoble-Alpes*
- 16h45 ■ **L'article 21 de la Charte, instrument sous-utilisé de la lutte contre les discriminations**  
Emmanuelle BRIBOSIA, *Professeure à l'Université libre de Bruxelles, Directrice du Centre de droit européen*
- 17h00 ■ **La mise en œuvre du droit de l'Union européenne, condition d'applicabilité de la Charte aux États membres**  
Fabrice PICOD, *Professeur de droit public à l'Université Paris II Panthéon-Assas, Chaire Jean Monnet*
- 17h15 ■ **Droits de l'Homme à l'Est des Vosges, valeurs à l'Ouest ? Strasbourg, Luxembourg et les récits judiciaires de l'Europe**  
Antoine BAILLEUX, *Professeur à l'Université Saint-Louis – Bruxelles, Directeur du Séminaire interdisciplinaire d'études juridiques*
- 17h30 ■ **L'articulation entre la Charte et les normes nationales de protection des droits fondamentaux**  
Nicolas CARIAT, *Avocat au Barreau de Bruxelles, Professeur invité à l'Université Saint-Louis-Bruxelles et Chargé de cours invité à l'Université catholique de Louvain*
- 17h45 ■ **Questions-réponses avec l'auditoire**
- 18h30 ■ **Réception de clôture**